

N. 4

Jos. Cardin  
et  
fille  
Duchesnay

Le quatre Février mil mille cent cinquante six, après la publication de trois de mariage, faite avec prêtres de nos meurs paroissiales, entre Joseph Cardin, au libatoire fétomajeur de Léonie Cardin et de Monseigneur Joyal, de cette paroisse, d'une part, et Julie Duchesnay, fille majeure de feu Louis Duchesnay et de Mgr. Marguerite, jumelle de cette paroisse, d'autre part, me ritant pris serment un peu empêtrément de mariage et où la dispense du tiers aïeul trésorier et décret de portement d'autre et des trois ans quatrième décret l'on ait fait aussi par Monseigneur l'évêque des Trois-Rivières, mons. Pâris oué souffrigné, au royaume, leur mutuel consentement de mariage et leur avoir donné la bénédiction mystique en présence de Steine Cardin et de Léonie Joyal priez aiseignez l'épouse ont déclaré ne vouloir signer.

J. Paradis, Pte.

N. 5

Joseph  
Lachapelle  
et

Le quatre Février mil mille cent cinquante six, après la publication de deux bâches de mariage, faite avec prêtres de nos meurs principaux, entre Joseph Lachapelle, actualement fétomajeur de feu Joseph Lachapelle et de Rosalie Lerville de cette paroisse, d'une part, et Rosalie Chapdelaine, fille majeure de Philibert Chapdelaine, vte de feu René Cormier de cette paroisse, Rosalie Chapdelaine d'autre part, me ritant prisserment de mariage et où la dispense de l'autre bon accordé par Monseigneur Théodore Coche, supérieur des Trinitaires de Trois-Rivières, nous, usciliés souffrigné avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur souhait donné la bénédiction mystique en présence de Philibert Chapdelaine, de Basile Landry, de Joyal Joseph et de plusieurs autres parmi lesquels nous ont signé, les autres n'ont pas pu faire.

Rosalie Chapdelaine  
Joseph Joyal  
Francesca Joyal  
Justine Chapdelaine  
Elizabeth Cardin  
marie De Do  
Basile Landry  
J. Paradis, Pte.

Feuillet deux cent soixante quatre  
quatorzième